

communication
 web 2.0
 colloques
 trier
 s'abonner
 législation
recherche documentaire
 archives hospitalières
 formation
 sélectionner
 documentation administrative
 soins
base de données
 actualités
 univers netvibes
psychiatrie
 gestion hospitalière
 bibliographie
 publication
 repérer
 littérature scientifique
diffuser

santé mentale

Prix de la nouvelle ascodocpsy 2011



règlement du concours



ascodocpsy

réseau documentaire en santé mentale



ascodocpsy

réseau documentaire en santé mentale

Article 1

Le GIP Ascodocpsy organise un concours de nouvelles* ouvert à toute personne ou auteur collectif dès 16 ans écrivant en langue française et de toute nationalité, à l'exception des membres du jury.

* Une nouvelle est un récit de fiction court avec peu de personnages.

Article 2

Toute nouvelle présentée pour concourir au titre de l'année 2011 doit obligatoirement traiter du sujet suivant :

« **Chimères** »

Article 3

La nouvelle déposée au titre du concours doit être inédite. Elle ne doit pas avoir été proposée à un autre concours préalablement. La nouvelle doit être adressée par courriel. Elle comporte dix pages maximum de format A4 à raison de 1500 signes espaces non compris par page. La nouvelle doit porter un titre différent du libellé du concours.

Les participants doivent envoyer leur nouvelle dans un fichier texte au format « doc », « rtf » ou « txt ». Chaque fichier doit porter le titre de la nouvelle sans l'identité du candidat, ni aucun signe distinctif, sous peine d'être écarté.

Le nom, adresse, courriel, téléphone, date de naissance et profession de l'auteur et le titre de la nouvelle doivent figurer dans le corps du courriel. Ils seront découverts par le jury après les délibérations des jurés, une fois le lauréat choisi.

Chaque auteur peut adresser autant d'œuvres différentes qu'il le désire.

Article 4

Les nouvelles doivent parvenir par courriel au plus tard le 1er décembre 2011 à :

ascodocpsy@gmail.com

Article 5

Le jury est composé de personnalités diverses des domaines de la santé, de la culture et de l'art au niveau national. Les délibérations du jury sont confidentielles, ses décisions sont souveraines et sans appel. Le président a une voix prépondérante en cas d'égalité des votes.

Article 6

Le lauréat du concours se verra décerner le **prix Ascodocpsy 2011** qui s'élève à 500 euros cette année. Si le lauréat est un auteur collectif, il ne sera représenté que par une seule personne.

La nouvelle sélectionnée fera l'objet d'un envoi à l'ensemble des correspondants du GIP Ascodocpsy, et notamment les revues partenaires. Le texte de la nouvelle sera disponible pendant un an sur le site d'Ascodocpsy : <http://www.ascodocpsy.org>

Engagement

Je soussigné(e)

(Nom et prénom)

Date de naissance

Profession

Adresse

Téléphone

Courriel.....

déclare concourir au concours de nouvelle Ascodocpsy 2011 « Chimères » et approuve par la présente les termes du règlement de ce concours.

Je certifie que la nouvelle que je présente est inédite. Elle n'est pas une adaptation d'une œuvre existante, n'a fait l'objet d'aucune publication. Je certifie également que je ne participe pas en même temps à un autre concours.

Je prends note que si je suis le lauréat du concours, ma nouvelle sera diffusée à l'ensemble des correspondants du GIP Ascodocpsy, et notamment les revues partenaires. Le texte de la nouvelle sera disponible pendant un an sur le site d'Ascodocpsy : <http://www.ascodocpsy.org>

Fait à

Le

Signature

* Pour les mineurs, joindre une autorisation parentale dans un fichier intitulé « autorisation parentale ».